

Communiqué de presse

Paris, le 13 novembre 2017

Création, culture : changer de cap !

Le Premier ministre a annoncé le 13 octobre dernier une nouvelle réforme de l'Etat et le lancement du programme Action Publique 2022. Dès le 26 septembre, il avait demandé à chaque ministre de réfléchir au « périmètre souhaitable des politiques publiques » dont il a la charge, « le niveau de portage le plus pertinent », « le transfert aux collectivités ou au secteur privé, voire l'abandon de mission », les « économies durables et structurelles » possibles. Un Comité d'Action publique est instauré, devant rendre ses premières orientations en mars 2018, pour adopter en Conseil des ministres à l'été 2018 un plan de transformation de chaque ministère.

Les premiers documents remis par le ministère de la Culture dès le 3 novembre, que nous nous sommes procurés, prouvent une démarche froide et cynique fondée seulement sur la « performance », l'économie des dépenses en subvention et en personnel sur les politiques publiques de la culture. Chaque proposition est assortie d'une évaluation des « gains prévisionnels » et des conditions de réussite en terme « d'acceptabilité », de « soutenabilité politique » ou de « risque social »...

Le ministère serait recentré plus encore sur son rôle régalién d'agenceur évaluateur, les DRACS plus responsables de la gouvernance locale, en lien avec les collectivités, mais tout cela pour permettre de réduire les postes, de fusionner des comités d'experts, de partager avec les collectivités certaines missions.

Les aides aux équipes sont présentées comme « émiettées », trop courtes et trop nombreuses pour trop d'équipes, avec un « taux de sélectivité » trop faible. La solution proposée consiste à « rationaliser » les aides estimées dans un seul comité d'experts, et d'instaurer un guichet unique partagé avec les collectivités.

Quant aux établissements opérateurs de l'Etat ou au réseau labellisé, ce ne seraient pas les baisses de financement mais les « contraintes de poids de gestion courante et de fonctionnement » qui entraveraient le financement de l'art ; trop de cadres réglementaires, un cadre social trop lourd : il est proposé d'allonger obligatoirement les séries, de « détendre » les accords collectifs et conventionnels pour assouplir les normes sociales, de réduire l'intermittence, de mutualiser les postes et les outils pour faire des économies d'échelle... Il est aussi envisagé de "déroger au cahier des charges des labels nationaux en accord avec les collectivités" : pourquoi sinon pour permettre de mieux tolérer les injonctions de programmation de certains édiles ou les spectacles des tourneurs du secteur privé ?

Les diagnostics et les propositions concernant l'audiovisuel public, les aides à la presse, les archives, le patrimoine et les musées nationaux sont tout aussi effarants et simplistes. Cette démarche de fausse réforme ne semble motivée que par la « rationalisation et l'efficacité de la dépense », dictée tambour battant par un ministère du budget prompt à oublier que les politiques publiques sont fondées sur l'intérêt général, portées par des personnes réelles, avec et pour des citoyens qui existent vraiment.

Ce gouvernement veut aller vite, beaucoup plus vite que les précédents avec la RGPP (Révision générale des politiques publiques) ou la MAP (Modernisation de l'action publique) qui n'ont pas permis d'économies mais ont affaibli le service public dans tous les domaines. Soit. Mais son attitude est arrogante et somme toute ridicule : vouloir changer sans l'appui des gens concernés est voué à l'échec. Il n'y a pas de transformation réelle sans transparence ni confiance. Choisir de procéder ainsi, c'est ne rien nous reconnaître en termes de capacité et de loyauté. Et de fait, cette première étape du « CAP 2022 » est scandaleuse dans sa méthode comme dans ses propositions.

Nous le répétons : nous avons une autre idée de ce que serait une réelle modernité culturelle, bénéfique à tous, à la population, à ses finances, à la puissance publique elle-même. C'est une contribution au projet de société que nous, nous choisissons de partager et de débattre avec nos concitoyens.

Madame la ministre de la Culture, Monsieur le Premier ministre, impliquez très rapidement l'ensemble des partenaires et des acteurs de terrain à un processus de réforme qui refonde le pacte républicain au lieu de le rompre : changez de cap !

Contact Presse :
Marie-Pierre Bayle
Tél. 01 44 53 72 30

